



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

permis de conduire

Question écrite n° 1568

Texte de la question

M. Claude Evin attire l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement sur le manque de places proposées à l'examen du permis de conduire en Loire-Atlantique. Ce manque de places est particulièrement important entre mai et août, dates auxquelles les élèves sont pourtant le plus disponibles. Les écoles de conduite font des efforts importants en termes de matériel et de formation de leurs enseignants. Il souhaiterait donc savoir quels efforts l'administration compte faire pour augmenter les effectifs des inspecteurs et accroître ainsi le nombre de places d'examen disponibles.

Texte de la réponse

L'effectif des inspecteurs du permis de conduire et de la sécurité routière est fixé, chaque année, dans le cadre de la loi de finances. Il est réparti entre les différentes circonscriptions et toutes les dispositions sont prises par le service des examens pour une utilisation optimale de ces personnels. La sous-direction de la formation du conducteur s'attache, au vu des indicateurs de gestion dont elle dispose, à mettre en place dans chaque département un effectif opérationnel conforme au ratio de répartition équitable de l'effectif global sur l'ensemble du territoire. En règle générale, le service s'efforce d'adapter les effectifs aux besoins pour maintenir un coefficient d'attribution de places d'examen relativement identique par département. Ainsi, l'attribution de places d'examen dans le département de la Loire-Atlantique, pour le premier semestre de l'année 1997, apparaît conforme à celle observée au plan national et, par conséquent, de nature à permettre un fonctionnement normal des auto-écoles. Quoi qu'il en soit, l'organisation des examens du permis de conduire dans la circonscription Atlantique, dont dépend le département de la Loire-Atlantique, continuera de faire l'objet d'un suivi attentif et l'affectation d'agents supplémentaires, prévue à l'occasion du prochain mouvement qui aura lieu fin décembre 1997, bénéficiera à cette circonscription.

Données clés

Auteur : [M. Claude Evin](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (8^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1568

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : équipement et transports

Ministère attributaire : équipement et transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 juillet 1997, page 2460

Réponse publiée le : 8 septembre 1997, page 2878